

Spécification et consolation dans *La Couronne margaritique* de Jean Lemaire de Belges

Ellen DELVALLÉE
Université Grenoble Alpes
LITT&ARTS – EA 7355

Adressée à Marguerite d'Autriche à l'occasion du décès de son époux Philibert II de Savoie survenu en 1504, *La Couronne margaritique* mêle vers et prose, narrations historiques et allégoriques, éloge princier et témoignages d'érudition. Lemaire explique cette variété dès le prologue : le décès du duc l'a contraint à se détourner de ses savantes recherches pour accomplir son devoir de poète de cour, c'est-à-dire produire un écrit en l'honneur du défunt et de sa veuve¹. À l'instar du *Temple d'Honneur et de Vertus*, le lecteur de *La Couronne margaritique* est tenté de penser que Lemaire y exploite des écrits composés antérieurement², tant l'écart entre l'étude des pierres précieuses et le projet d'« expliquer triste mesaventure »³ semble grand. *La Couronne margaritique* regorge de digressions, qui vont de la simple glose d'un nom en quelques mots, à l'énumération sur plusieurs pages des nombreuses espèces de gemmes ou de vertus ainsi que de leurs propriétés. C'est ce dernier procédé d'écriture, qui déploie les différentes catégories et sous-catégories d'une entité donnée, que Lemaire nomme « spécification »⁴. Toutes ces digressions par spécification semblent donc être le fruit du compromis entre les intérêts savants de Lemaire et ses devoirs de poète de cour⁵.

¹ « Comment peult tant vostre soudain resveil / Que ma main rude, oultre gré rappelez / A votre obseque [service], et tant la compellez, / Que force m'est briser mon doux estude, / Laisser escrits de noble claritude, / Pour la plonger es profondes tenebres / De cas divers, violents et funebres, / Pleins d'infortune, accumulez de deuil, / Lardez de pleurs, farcis de larmes d'œil ? » (Jean Lemaire de Belges, « prologue » de *La Couronne margaritique*, dans *Œuvres*, éd. J.-A. Stecher, [Louvain, 1882-1885], Genève, Slatkine Reprints, 1969, vol. IV, p. 15). Nous ajoutons les apostrophes au texte de Stecher, et distinguons les *i* des *j* et les *u* des *v*.

² Voir, pour le *Temple d'Honneur et de Vertus*, rédigé en 1503, A. Hulubei, *L'Églogue en France au XVI^e siècle : époque des Valois, 1515-1589*, Paris, Droz, 1938 ; H. Hornik, introduction du *Temple d'Honneur et de Vertus*, Genève, Droz, 1957 ; P. Jodogne, « Structure et technique descriptive dans le *Temple d'Honneur et de Vertus* », *Studi Francesi*, 29, 1966, p. 269-278.

³ *La Couronne margaritique*, op. cit., « prologue », p. 15.

⁴ *Ibid.*, p. 58. Il emploie plus souvent le verbe « spécifier » (p. 55, 107, 138, 142) pour commenter une démarche qui consiste à expliquer et à détailler un concept (c'est-à-dire en énumérer les « espèces »). J. Lecoq, dans *L'Idéal et la Différence. La perception de la personnalité littéraire à la Renaissance* (Genève, Droz, 1993, p. 576-594), définit la spécification comme une figure de pensée et de mots à la croisée de la digression et de l'énumération : elle consiste en effet à développer le concept de départ en reprenant exhaustivement ses composantes. Celles-ci peuvent relever de l'extension de l'objet (par exemple les différentes sortes de gemmes) ou de sa compréhension (les différents savoirs à leur sujet).

⁵ La tension entre recherches érudites et devoirs courtois est un présupposé de la lecture de Dautrepoint (*Jean Lemaire de Belges et la Renaissance*, Bruxelles, Académie royale de Belgique, 1934, p. 103-110), qui sépare dans son compte rendu de l'œuvre les parties narrative et déplorative de l'explication de la couronne, dont il examine plus attentivement les sources. Si P. Jodogne (*Jean Lemaire de Belges, écrivain franco-bourguignon*, Bruxelles, Académie Royale de Belgique, 1972, p. 215-254) lit l'ensemble de *La Couronne margaritique* comme un hommage rendu à la princesse ayant affronté les pires épreuves, il semble toutefois souscrire à l'idée d'une tension dans l'écriture de Lemaire lorsqu'il présente le prologue de *La Couronne margaritique* comme une réaction immédiate et sincère de l'historien « dérangé dans son œuvre » (p. 215). Cette dualité se retrouve dans l'étude de M. F. O. Jenkins (*Artful*

Nous voudrions montrer, à rebours de cette lecture pourtant balisée par Lemaire lui-même dans le prologue, que non seulement ces digressions s'insèrent avec pertinence dans *La Couronne margaritique*, mais aussi que la spécification concourt, de différentes façons, à la réalisation du véritable projet rhétorique que le poète s'est fixé dans son prosimètre.

Pour comprendre la fonction de ces spécifications, il faut donc éclairer la *propositio* du texte de Lemaire, le but recherché. C'est pourquoi nous allons tout d'abord montrer que *La Couronne margaritique* est moins une déploration qu'une consolation, et plus exactement que le registre délibératif (que suppose la consolation) avance masqué par l'apparence épideictique de l'éloge de Marguerite. La *propositio* ainsi éclairée, nous pourrions étudier quelles sont les fonctions des digressions de *La Couronne margaritique* et comment le procédé de la spécification est particulièrement adapté à la consolation de Marguerite. Nous aborderons ainsi la digression par spécification comme un procédé amplificatoire à valeur d'ornement, touchant au *delectare*, puis nous verrons que Lemaire conjugue cet emploi avec une fonction probatoire, où la spécification est à la fois une forme et un argument propres à consoler Marguerite.

Une *consolatio* masquée

La Couronne margaritique ne réalise pas, en dépit des allégations du prologue⁶, une déploration funèbre : ce genre qui appartient au registre démonstratif suppose d'une part l'expression de la douleur de l'orateur, d'autre part l'éloge du défunt pour en faire un exemple à imiter⁷. Si déploration funèbre il y a dans *La Couronne margaritique*, elle se limite au discours en vers de Jeunesse. Qualifié de « complainte »⁸, le discours de Jeunesse reproduit les lieux topiques de la déploration funèbre : éloge du défunt, expression du deuil, invective contre la mort. En le plaçant dans la bouche de Jeunesse, Lemaire disqualifie peut-être en partie ce discours comme étant l'expression d'une réaction immédiate et peu réfléchie. Quoiqu'il en soit, il est à noter que la déploration s'achève sur la douleur des assistants à la vue non du défunt mais de Marguerite en pleurs. Rapidement Lemaire représente la princesse reconfortée par Prudence et Fortitude, les filles de Vertu envoyées pour la consoler :

Eloquence. Jean Lemaire de Belges and the Rhetorical Tradition, Chapel Hill, North Carolina Studies, 1980), où *La Couronne margaritique* est lue comme un long discours épideictique dans lequel Lemaire ne résiste pas au plaisir de raconter des anecdotes qui servent aussi d'*exempla*. C. Martineau-Génieys (*Le Thème de la Mort, dans la poésie française de 1450 à 1550*, Paris, Champion, 1978, p. 397-412) montre également en quoi Lemaire évacue rapidement la déploration pour céder à l'attrait de la volumineuse allégorie. Plus récemment, d'autres lectures se sont attachées à rétablir le lien entre la couronne encyclopédique et la rhétorique courtisane de Lemaire, en invoquant une influence néoplatonicienne : voir R. Griffin, « Lemaire's *Couronne margaritique* and the Life of Allegory », *Journal of Medieval and Renaissance Studies*, 19.2, 1989, p. 283-296, M. Randall, *Building Resemblance, Analogical Imagery in the Early French Renaissance*, Baltimore & London, The John Hopkins University Press, 1996, p. 76-85, et du même auteur « De la ressemblance margaritique : Jean Molinet et Jean Lemaire de Belges », *Grands Rhétoriciens. Actes du colloque tenu à l'Université de Paris-Sorbonne le 21 mars 1996*, Cahiers V.-L. Saulnier, n° 14, Paris, Presses de l'École Normale Supérieure, 1997, p. 165-177.

⁶ « Mais je ne puis, et si ne doys nier, / Qu'il ne me faille en tristeur manier / Mon papier noir, et derechef le teindre / De grans regretz, malaisez à esteindre, / Va donc ma plume à douleur consacrée. » (*La Couronne margaritique*, *op. cit.*, p. 15-16).

⁷ Cette définition est reprise à C. Pajot, *Tyrocinium eloquentiae, sive Rhetorica nova, et faciliior* [1^{re} éd. 1647], Cambrai, Frères Dufour, 1650, livre III, chap. III, art. 11 « *oratio funebris* », p. 317-318. Nous utilisons cette ressource comme un manuel de rhétorique et non comme un témoignage historique, aussi l'écart de plus d'un siècle entre le texte de Lemaire et celui de Pajot ne nous semble pas compromettre nos conclusions.

⁸ *La Couronne margaritique*, *op. cit.*, p. 33. Si le mot « complainte » a un sens large, qui recouvre des types de discours très divers, on voit bien dans ce contexte qu'il s'identifie à la déploration funèbre, au *planctus*. Clément Marot, dans son *Adolescence Clémentine* de 1532, associe ainsi « Complaintes et epitaphes » dans une même section consacrée aux morts de personnages renommés ou familiers.

Alors dame Prudence bien garnie d'éloquence commença à entamer le propos salutaire, et declairer la charge que leur mere Vertu leur avoit donnée. Reprint par douce increpation la fragilité de la Princesse, et l'oubliance de sa gloire et de sa louenge, en luy reduisant à memoire les nobles actes vertueux et victorieux, par lesquelz elle avoit maintefois et puis nagueres vaincu tous les efforts d'Infortune. Et d'autre part dame Fortitude l'enhorta de reprendre sa ferme animosité accoustumee, de restaurer sa constance, et de remettre en avant sa patience treslouable⁹.

La couronne est ensuite offerte à Marguerite en récompense de sa constance face aux assauts d'Infortune, qui la frappe une nouvelle fois à travers la mort de son jeune époux. Alors que Marguerite vient de provoquer « la honteuse fuite de ce hideux ennemy », la déesse Vertu décide de « remunerer son action vertueuse d'un precieux present »¹⁰, sous la forme d'une compagnie de nymphes représentant chacune une vertu et portant au front une pierre précieuse : c'est la « couronne margaritique », que dix orateurs, poètes et savants illustres, sont chargés d'expliquer. Or si l'on revient sur les propos de Prudence à la princesse, on remarque que la « memoire » des vertus de Marguerite, c'est précisément ce que réalisent ces dix hommes de lettres convoqués, à travers l'explication des gemmes et de la biographie de Marguerite. Quant à l'« enhort(ation) », Lemaire, écrivain de statut inférieur à la princesse, se garde bien de la formuler, ayant aussi certainement conscience de l'inutilité immédiate d'un discours trop rigoureux. Cette partie narrative, au terme de laquelle Marguerite trouve en elle la force de surmonter le deuil, grâce à la « honte de son glisser »¹¹, apparaît comme programmatique.

Dès lors il est possible de lire les développements de la couronne comme une consolation. Ce type de discours relève du registre délibératif et consiste à alléger la souffrance de la personne en deuil en lui prouvant qu'il est honnête, juste, glorieux ou utile de surmonter sa douleur¹². C'est ce que réalise *La Couronne margaritique*, qui invite à vaincre le deuil sur l'exemple de Marguerite et des illustres dames du temps jadis. Cet objectif, et donc la nature moins démonstrative que délibérative du propos, est révélé *in fine* par le poète. En effet, Frère Vincent de Beauvais, au terme de son explication de la deuxième lettre « E », revient sur le sens de la recollection d'*exempla* féminins : il s'agit d'obtenir « un grand effect consolatif en leurs adversitez »¹³. Il faut alors supposer que les auteurs de la couronne se sont bien efforcés de convaincre qu'il fallait surmonter le deuil, et que leurs discours ne se limitaient pas à la seule illustration des vertus de Marguerite.

Il faut encore déterminer à qui s'adresse cette consolation. De toute évidence, sa portée est générale : c'est l'ensemble du « sexe feminin »¹⁴ qui est invité à agir avec force et vertu face à la mort, à l'instar de Marguerite. Cette fonction était également déjà inscrite dans la partie narrative précédant la description de la couronne. Marguerite est un exemple pour autrui, puisque la princesse

là ou paravant elle avoit mestier [besoin] d'estre consolee, elle par operation reciproque se faisoit reallement et de fait conforteresse des autres desolez, et se presentoit refuge unique à tous cœurs passionnez de deuil¹⁵.

⁹ *Ibid.*, p. 42-43.

¹⁰ *Ibid.*, p. 45.

¹¹ *Ibid.*, p. 43.

¹² Voir Pajot, *Tyrocinium eloquentiae*, *op. cit.*, chap. V, art. 9 « *consolatio* », p. 338-339.

¹³ *La Couronne margaritique*, *op. cit.*, p. 153.

¹⁴ *Ibid.*, p. 153.

¹⁵ *Ibid.*, p. 44.

Marguerite est déjà prête à servir d'exemple de vertu dans l'adversité, comme les dix figures féminines de la couronne. Mais la consolation écrite par Lemaire semble conserver une portée particulière et peut également être adressée directement à la princesse. En effet, au terme du discours de Prudence, celle-ci n'a chassé que « la plus grand partie des tenebres que tenoient son cœur triste et nebuleux »¹⁶. La consolation est amorcée mais nécessite d'autres moyens pour être parachevée, parmi lesquels les digressions par spécification jouent un rôle majeur à plus d'un titre.

Notre étude va s'efforcer de montrer que grâce à elles, la consolation peut avancer masquée par l'éloge de la couronne : la mise en scène de la rémunération triomphale de la princesse occulte la portée rhétorique réelle du texte. C'est là un procédé connu des Grands Rhétoriciens, en vertu d'une proximité entre le genre démonstratif et le genre délibératif théorisée dès l'Antiquité¹⁷. De plus, il est plus aisé pour le poète et rhétoricien de procéder à ladite consolation, une fois son succès présumé par le texte. En inscrivant la consolation et l'exemplarité de Marguerite dans le texte, de façon programmatique et résumée, Lemaire facilite la compréhension et donc l'efficacité rhétorique de ses développements à venir. En la formulant à l'avance, il rend possible et donc nécessaire la victoire de la princesse sur le deuil, tout en occultant son rôle de conseiller dans la délibération. Il reste à préciser la double utilité des digressions par spécification dans cette consolation qui ne dit son nom qu'à la fin du discours.

Une *delectatio* de circonstance

Si le but premier du texte de Lemaire est bien de consoler Marguerite, il s'efforce plus précisément de soulager sa peine par le recours à une écriture visant le *delectare*. C'est là une des fonctions de la digression attestée par Cicéron dans *De l'orateur* :

Il y a aussi la digression qui, une fois son intérêt épuisé (*in qua cum fuerit delectatio*), demande qu'on revienne au sujet et qu'on annonce le nouveau développement d'une manière habile et élégante [...]. Tels sont à peu près les moyens – ceux-là ou d'analogues ou d'autres qu'on peut imaginer encore –, qui jettent de l'éclat sur le style par les pensées ou par le tour donné aux mots¹⁸.

Cicéron situe donc clairement la digression comme un ornement qui, selon le mot de Lemaire, « recrée »¹⁹ le lecteur avant de le ramener dans le fil de la *propositio*. Mais dans *La Couronne margaritique*, cette récréation fait partie intégrante du projet de consolation, en ce qu'elle est une façon d'alléger le deuil, ou plus précisément d'en détourner la princesse. Il est deux manières de saisir la digression par spécification comme figure tournée vers la *delectatio* de Marguerite souffrante, que Lemaire associe tout au long de son prosimètre.

D'une part, la spécification renvoie, selon Jean Lecointe²⁰, à une sorte d'*amplificatio*. Or, précise-t-il, jusqu'au XVI^e siècle, l'*amplificatio* est le critère de valeur littéraire d'un texte, au détriment de la narration qui se voit reléguée au second

¹⁶ *Ibid.*, p. 43.

¹⁷ Notamment par Aristote (*Rhétorique* I, 1367 b 36) ou Quintilien (*Institution oratoire*, III, 7, 28) : voir sur ce sujet L. Pernot, *La Rhétorique de l'éloge dans le monde gréco-romain*, 2 vol., Paris, Institut d'Études augustiniennes, 1993, p. 710-724. Dans le cas particulier du discours funèbre, sa théorisation est plus tardive : au III^e siècle, par Ménandre (II, 418-422) et le Pseudo-Denys (chap. VI). Voir M. McGuire, « The Christian Funeral Oration », introduction au volume *Funeral Orations by Saint Gregory Nazianzen and Saint Ambrose (Fathers of the Church, vol. 22)*, Catholic University of America Press, 1953, repr. 1968, 2004, p. VII-XXI.

¹⁸ Cicéron, *De l'orateur*, livre III, Henri Bornecque (éd.) et E. Courbaud (trad.), Paris, Les Belles Lettres, 1930, LIII, 203 et LIV, 208, p. 84 et 87.

¹⁹ *La Couronne margaritique, op. cit.*, p. 153.

²⁰ *L'Idéal et la Différence, op. cit.*

plan. L'incipit de la partie « narration » de *La Couronne margaritique* témoigne de cette idée en situant l'année 1504 et en particulier ses conditions météorologiques défavorables au moyen d'une vaste digression mythologique faisant apparaître les malfaisants Saturne et Mars opposés au « bon Roy Jupiter »²¹. Cette digression est soulignée par l'expression récurrente dans *La Couronne margaritique* « à brief dire »²², qui signale précisément que ce qui précède n'était pas « bref » – terme à entendre non selon un critère de longueur mais dans son acception rhétorique : ce qui est bref est sans détour, dépourvu de digression²³. Au début de *La Couronne margaritique*, la digression a pour vocation de plaire au lecteur avant de le lancer dans le cœur de la démonstration délibérative.

Le type particulier de digression qu'est la spécification remplit avec plus d'acuité encore cette fonction de *delectatio*. En effet, en détaillant toutes les facettes d'un concept (pierre précieuse ou vertu notamment), la spécification produit des discours variés, donnant à voir la diversité des éléments décrits. Or dans son étude sur la digression au XVI^e siècle, Gérard Milhe Poutingon²⁴ explique que ces discours « autres » (*alius*), qui étoffent les façons d'aborder un sujet donné – par opposition aux discours « étrangers » (*alienus*) qui sont hors de propos – sont à même de fournir des digressions pertinentes, rattachées à la *propositio*, tout en produisant de la variété, donc de la *delectatio*. Il précise d'ailleurs que leur modèle est la diversité de la nature, ce dont rendent parfaitement compte les développements de Lemaire sur les pierres précieuses. La description du jaspe, structurée par une énumération rigoureusement balisée, illustre bien ce point :

Il est de plusieurs manieres de Jaspes, jusques au nombre de dixsept, comme aucuns disent. Celles d'Inde approchent la similitude d'esmeraude : les Cypriennes ont une verdeur grosse : celles de Perse sont de couleur aërine. Et entour du fleuve nommé Thermodoon là ou regnerent jadis les Amazones, on en treuve de couleur semblable aux ondes marines. Environ Phrygie et Troye, la Jaspe retire à couleur de pourpre. En Cappadoce ceste gemme est purpurine et clereverde sans resplendissance. Celles de Thrace et d'autour de Constantinoble ressemblent les Indiennes. En Chalcis, qu'on dit maintenant Nigrepont, elles sont troubles. Il est aussi une maniere de Jaspe qui est environnée de lignes blanches, et s'appelle polygrammos. Il en y ha une autre espece qui se dit Jasponyx, pource qu'elle participe de l'Onyce, et comprend sa forme d'une nuee et de neige ensemble, et est mouschetee de points rouges. Une autre sorte de Jaspe est verde, et comme semee de flourettes. L'autre semble estre enfumee. Et l'autre represente l'escume de la mer. De tant de façons diverses en est il, et de plaisance si variable²⁵.

Dans ce long exemple, très représentatif de l'écriture par spécification de Lemaire²⁶, les différentes espèces de jaspe (ou « manieres ») sont énumérées d'abord en fonction de leur géographie puis simplement par ajout de nouvelles variétés, au moyen de l'adjectif

²¹ *La Couronne margaritique*, op. cit., p. 17.

²² *Ibid.*, p. 66, 68, 95 et 149 notamment.

²³ « Comme l'exposition doit être claire et brève, rien, à vrai dire, ne pourra aussi rarement se justifier qu'une digression », Quintilien, *Institution oratoire*, J. Cousin (éd.), Paris, Les Belles Lettres, 1976, livre IV, 2, 104, p. 67.

²⁴ *Poétique du digressif. La digression dans la littérature de la Renaissance*, Paris, Classiques Garnier, 2012, p. 27-38.

²⁵ *La Couronne margaritique*, op. cit., p. 122-123.

²⁶ Après cette première énumération des couleurs du jaspe, Lemaire poursuit d'ailleurs avec une nouvelle énumération, structurée de la même façon, de leurs « bontez et valeurs » (*La Couronne margaritique*, op. cit., p. 123-124). D'autres exemples sont offerts par la description de l'Esmeraude (« car il en est onze autres espèces », *ibid.*, p. 112) ou encore l'Escarboucle (« Il en est de douze manieres dont j'en specifieray les aucunes », *ibid.*, p. 142), même si Lemaire coupe court à la digression (« Encores est il d'autres especes d'Escarboucles desquelles je me passe à cause de brieveté, puis que j'ay nommé les principales », *ibid.*, p. 143). Enfin, ce schéma énumératif se retrouve aussi à l'occasion de la description de certaines vertus, telle la Prudence, dont la Regnative prudence est une « espece » elle-même susceptible de spécifications : « laquelle se pratique en deux manieres et par deux respectz » (*ibid.*, p. 119).

« autre ». Qu'importe si les « dixsept » espèces de jaspe ne figurent pas au compte, car ce que le lecteur retient, c'est la grande variété chromatique de la pierre, variété ou plutôt *varietas* en soi plaisante, comme Lemaire le souligne *in fine* par sa chute sur leur « plaisance si variable ». Ces discours « autres » ont donc une valeur d'ornement, ils procurent littéralement du plaisir (en latin *placere*, ici synonyme de *delectare*). Ils ont, malgré leur altérité apparente, leur pertinence dans la consolation de la princesse. Cette recherche du *placere* est explicitée dans le récit des exemples d'urbanité dont a fait preuve Marguerite : après le récit du bon mot de la princesse quant aux serments non tenus du roi Charles VIII, l'acteur annonce le récit du second exemple par la formule « Un autre plaisant conte [...] »²⁷, mettant en évidence la vocation de cette deuxième narration, qui doit moins servir de preuve pour appuyer l'éloge de l'urbanité de Marguerite que de pause récréative dans un texte qui tend manifestement au *delectare*, pour mieux accomplir son projet rhétorique.

Mais la pratique lemairienne de la spécification ne touche pas seulement les différentes espèces de gemmes, elle caractérise aussi les propos tenus à leur égard. Puisant abondamment dans l'*Histoire naturelle* de Pline, Lemaire complète sa source au moyen de discours relevant de tous les domaines : c'est une autre manière de spécifier son objet. Rappelons en effet avec Jean Lecointe que chez Lemaire la spécification définit autant l'énumération des différentes « espèces » d'un genre que la juxtaposition des différents éléments de la compréhension du concept de départ²⁸. Il en va ainsi au sujet des « margarites » :

[...] selon les medecins elles sont froides et seiches au second degré, qui est qualité moderee. Et les Astrologues disent, que la Lune est leur maistresse : car elles sont procreées d'humiditez. Si est la commune opinion des sages, qu'elles confortent le cœur, vallent contre le mal caduque, et sont aydables à toute debilité d'estomach, et syncopisation : c'estadire, faute de cœur. [...] Et dit on, qu'elles procurent paix et concorde. Et à brief dire, ceste gemme est de si noble nature qu'elle est bonne à l'ame et au corps. Dont n'est pas de merveilles, si nostre Seigneur en son Evangile compare le Royaume des cieus à celui qui quiert par tout des bonnes perles ou margarites, et quand il en ha trouvé une il vent tout ce qu'il ha pour l'acheter²⁹.

Tous les savoirs – médecine, astrologie, sagesse commune et même enseignement biblique – sont convoqués, comparés, évalués afin de préciser au mieux les qualités de la pierre précieuse. Autre caractéristique des descriptions de *La Couronne margaritique*³⁰, cette accumulation de sources permet de considérer d'une nouvelle façon la digression par spécification comme figure tournée vers le *placere* de Marguerite. En effet, la spécification, explique encore Lecointe, est aussi une forme de *copia* permettant de fusionner l'esthétique amplificatoire, tant valorisée jusqu'au XVI^e siècle, avec une intention didactique, parce qu'elle compile savoirs et langage³¹. Il y a en effet nombre de digressions dans *La Couronne margaritique* qui reposent sur l'explication des différents noms d'une même réalité, telle l'Urbanité décrite par Chastelain :

²⁷ *Ibid.*, p. 106.

²⁸ *L'Idéal et la différence, op. cit.*, p. 581.

²⁹ *La Couronne margaritique, op. cit.*, p. 66.

³⁰ Le jaspe fournit encore un exemple de cette écriture qui fait la collation de toutes les sources d'autorité : « Ceste Gemme fut de telle reputation envers Galien le medecin, que jamais il n'estoit sans en porter. Et Moyse l'estima tant, qu'il la mit au second ordre du Rational [...] Et oultre plus, le benoist saint Jean en son Apocalypse met le Jaspe pour le premier fondement de la sainte cité de Hierusatem (*sic*) [...]. Les Magiciens disent, que si elle est consacree, elle vaut beaucoup à ceux qui preschent et font harengues en lieu public [...]. Aucuns treuvent aussi, que si quelque venin est approché d'icelle gemme, elle le declaire par sa sueur. » (*ibid.*, p. 125-125).

³¹ *L'Idéal et la Différence, op. cit.*, p. 618-623.

Urbanité selon les philosophes moraux, est de la famille de dame Temperance [...]. Les Grecs appellent ceste vertu, Eutrapelia qui vaut autant à dire comme bonne idoneité à toutes choses. Et nous la disons Urbanité³².

Les mots, comme les différentes branches du savoir, participent d'une *amplificatio* à visée érudite. Dans *La Couronne margaritique*, il faut alors considérer le *docere* non en opposition au *placere* mais comme une forme d'*otium*, de pause offerte par le texte à Marguerite, en écart avec ses attentes immédiates, c'est-à-dire le rappel du deuil et la déploration du défunt. La digression assume ici sa nature et détourne l'attention du drame à l'origine du texte, en proposant à la place une collation de lectures savantes, résumées par un savant homme de lettres, digne loisir d'une princesse.

Les digressions ont donc tout d'abord une fonction de *delectare* et allègent le deuil de Marguerite en lui faisant oublier les circonstances de l'écrit. Cette conclusion repose sur une conception de la spécification comme procédé amplificatoire alliant ornement et transmission d'un savoir collationné, rendu accessible à la princesse. Elle n'est donc pas, de ce point de vue, un argument servant à la consolation (dans les exemples ci-dessus, Lemaire ne dit en rien pourquoi il faut surmonter le deuil), mais seulement une aide pour accomplir cette consolation. Or cette aide n'est opératoire que dans un premier temps : elle soulage Marguerite de sa douleur immédiate et la place dans de bonnes dispositions pour écouter les véritables raisons qui appuieront la consolation. C'est précisément une des fonctions des digressions selon Quintilien :

Donc, ce seront des sortes de baumes, qui vont lénifier par avance ce qui pourra se rencontrer de rude, pour que les oreilles des juges accueillent plus facilement ce que nous allons dire et qu'ils ne soient pas indisposés contre notre bon droit ; il n'est pas facile en effet de persuader les gens malgré eux³³.

Ornement « lénifiant », la digression ainsi conçue prépare la vraie argumentation. Dans le cadre de la consolation de Marguerite, une fois sa peine allégée, sa pensée « recréée », la princesse serait plus à même d'écouter le poète lui expliquant pourquoi, raisonnablement, il lui faut surmonter ce nouveau coup du sort, aussi difficile cela soit-il à entendre pour la princesse en deuil³⁴. Cette démarche progressive de Lemaire repose encore sur l'exploitation du statut ambivalent de la digression (à la fois dans et hors de propos) et plus particulièrement sur l'insertion des spécifications dans le dispositif persuasif de *La Couronne margaritique*.

Une *laudatio* performative

La plupart des spécifications de *La Couronne margaritique* sont effectuées dans le cadre d'une démonstration visant à faire l'éloge des qualités de Marguerite. Elles ont également une fonction probatoire au sein du discours délibératif qu'est la consolation,

³² *La Couronne margaritique*, op. cit., p. 102-103. Plus brièvement, on trouve aussi (à titre non exhaustif) : « une province de Gaule Celtique, qu'en nommeit Segusiane, et maintenant est appelée Bresse » (p. 18), « laquelle les Anciens appellerent Atropos, c'est adire sans retour » (p. 20).

³³ Quintilien, *Institution oratoire*, op. cit., livre IV, 3, 10, p. 77.

³⁴ Pline le Jeune précise en effet, dans une lettre à Efulanus Marcellinus sur le décès de la fille d'un ami commun, comment ces « sortes de baumes » que peuvent être les digressions sont particulièrement utiles à la consolation : « Ainsi donc, si tu lui envoies une lettre à l'occasion d'une douleur si légitime, souviens-toi d'user, pour le consoler, de paroles qui n'aient pas un ton de remontrance et trop de fermeté, mais de la tendresse et de l'humanité. [...] C'est un fait : une blessure encore fraîche redoute la main qui la soigne, puis la tolère et la recherche spontanément. De même, au début, la souffrance rejette et refuse les consolations, puis en ressent le besoin et, quand elles sont apportées avec ménagement, trouve le calme. » (*Lettres*, éd. H. Zehnacker et N. Méthy (trad.), Paris, Les Belles Lettres, 2009-2012, livre V, 16, 10-11, p. 74).

plus exactement elles appuient les raisons voire servent de preuve pour convaincre Marguerite qu'il lui faut surmonter le deuil. Quintilien, envisageant ce cas de figure, indique alors que plus la digression sera longue (et les spécifications de Lemaire le sont), plus il sera important qu'elle se rattache au sujet du discours :

D'ailleurs, on peut s'écarter un peu plus longuement du sujet, quand on se prépare la voie, avant d'aborder la question, et que l'on ajoute à une preuve déjà rapportée une sorte de renfort³⁵.

Au-delà du seul ornement, qui par sa nature a souvent une longueur limitée, la digression peut s'allonger pour « renfor(cer) » l'argumentation du discours. Il faut donc maintenant examiner comment les spécifications appuient l'éloge de Marguerite puis étudier à quoi sert cet éloge si minutieusement étayé dans le cadre du projet rhétorique de consolation.

Conformément aux assertions de Quintilien et en dépit de l'aspect redondant du discours de chaque orateur – description de la vertu, de la gemme, de la figure féminine et rapprochement avec Marguerite – une lecture plus attentive révèle que Lemaire, par la voix de ses orateurs, passe progressivement d'un statut de la spécification essentiellement comme ornement à une fonction principalement probatoire, au service de l'éloge de Marguerite. Ainsi, dans le discours initial de Robert Gaguin sur la lettre « M », les spécifications sont rigoureusement bornées par l'orateur, qui admet l'écart qu'elles constituent, ce qui appuie leur aspect de *delectatio* :

Or en diráy (*sic*) je donques deux mots en laissant la generalité³⁶.

Oultreplus, touchant les vertus, proprietiez et efficaces des perles, à fin que nous n'oublions rien du principal³⁷.

Lemaire prend soin ici de distinguer ce qui relève de l'*amplificatio* ornementale de l'argumentation proprement dite. En revanche, dès la lettre suivante (le « A »), l'insertion des spécifications dans une démonstration est mise en évidence par la rhétorique pédagogique de l'orateur :

Lesquelles choses veües et considerees, il ne faut gueres travailler en demonstrant la concordance de ceste vertu Animosité bonne a la gemme dessusdite : Ne il n'est mestier de grand persuasion, pour donner à entendre comment elles sont bien seantes en la couronne de la Princesse Marguerite³⁸.

La « concordance » est une comparaison entre égaux, qui place Marguerite au niveau des vertus énoncées et spécifiées.

Dans l'examen de la lettre encore suivante (le « R »), les spécifications sont associées à des « premisses » – vérités jusque-là posées sans se soucier du rapport avec la *propositio* – à partir desquelles l'orateur tire une conclusion servant à la louange de Marguerite :

Lesquelles premisses formees, mon argument veult inferer et conclure, que les trasses de la dame dessusdite ensuit totalement la Princesse Marguerite³⁹.

³⁵ *Institution oratoire, op. cit.*, IV, 3, 17, p. 79.

³⁶ *La Couronne margaritique, op. cit.*, p. 63.

³⁷ *Ibid.*, p. 66.

³⁸ *Ibid.*, p. 77.

³⁹ *Ibid.*, p. 80.

Le terme « prémisses » signale l'argumentation syllogistique de l'orateur, que Lemaire reconduit dans les discours illustrant le « E » et le deuxième « R »⁴⁰. Ainsi, progressivement, tous les développements sur les vertus, les pierres ou les figures féminines vont tendre à la même conclusion : Marguerite est à la hauteur de la couronne qui lui est offerte, dont la splendeur, telle qu'elle est décrite par Lemaire, n'a d'égale que la grandeur des vertus de la princesse⁴¹. D'autres procédés que la comparaison ou le syllogisme permettent d'associer logiquement les spécifications à l'éloge de la princesse. Citons notamment la figure de l'*occupatio*, qui parcourt la comparaison entre Vesta et Marguerite⁴². De façon plus visible encore, Lemaire a recours à la préterition pour s'étendre sur le détail des vertus de Marguerite, notamment dans l'explication de sa « Tolérance » :

Je me tais de son mal d'enfant [...]. Je me deporte de ses naufrages de mer, et d'autres perilz quelle ha eu en terre. Je passe oultre la grieve maladie et fievre continue qu'elle eut en Espagne [...]. Je laisse les merueilleux travaux des grans chemins qu'elle ha faits [...]. Et viens à dire⁴³.

La préterition permet à l'orateur d'énumérer rapidement tous les exemples d'actions vertueuses de la princesse. Lemaire emploie donc toutes sortes de figures pour rattacher les spécifications à l'éloge de Marguerite – par souci constant pour la *varietas* – et il se sert du changement d'orateur à chaque lettre pour établir un plan d'argumentation toujours nouveau. Les propos liminaires de George Chastelain, poète chargé de la lettre « U », illustrent ce désir conjoint d'insérer les spécifications dans une démonstration claire, tout en variant ses ressorts :

Pour adapter donques icelle cinquieme lettre selon le style encommencé par messeigneurs precedens, j'ay une vertu commençant par mesme lettre : C'estasavoir Urbanité, une pierre precieuse appellee Veneris gemma : Et une dame nommee Vesta. Si me mettray tout premierement à toucher de la pierre precieuse, à fin que des choses terrestres je puisse plus facilement monter aux celestes et spirituelles⁴⁴.

⁴⁰ Lemaire met en évidence ce raisonnement par l'emploi du connecteur « or » suivi de « parquoy », adverbe marquant la conclusion (*La Couronne margaritique*, *op. cit.*, p. 109 et 116) : l'Érudition est décrite, *or* Marguerite en est pleine, *parquoy* elle peut être comparée à Éryphile, dont l'histoire est racontée ; l'histoire de Rachel est évoquée, *or* Marguerite a fait preuve des mêmes qualités et a subi les mêmes épreuves, *parquoy* l'immensité de leur douleur peut être comparée.

⁴¹ M. Randall, dans son article « De la ressemblance margaritique : Jean Molinet et Jean Lemaire de Belges » (*op. cit.*), étaye cette idée au sujet des digressions sur les pierres. Il explique ainsi que dans *La Couronne Margaritique*, Lemaire imite le *Chappellet des Dames* de Molinet, dans lequel le prénom de Marie de Bourgogne était divisé en son nombre de lettres, auxquelles sont associées des noms de fleurs et des qualités. Toutefois, à l'inverse de son modèle, les vertus que Lemaire attribue aux différentes pierres sont attestées dans les lapidaires de son temps, tandis que celles que Molinet attribue aux fleurs sont entièrement gouvernées par le choix de faire une description élogieuse de la reine qu'il sert. De fait, dans *La Couronne margaritique*, la valeur attribuée à la pierre ne dépend pas de la personnalité de Marguerite, mais au contraire elle lui confère une qualité préexistante et, pour ainsi dire, scientifiquement prouvée.

⁴² *La Couronne margaritique*, *op. cit.*, p. 100 à 102 : « Mais encores quelc'un pourroit repliquer, disant, que j'ay obmis à reciter [...] » ; « A cecy je respons [...] » ; « si vous me concedez [...], vous ne me nierez point [...] ».

⁴³ *Ibid.*, p. 137. Lemaire procède de la même façon dans son développement sur la Grâce : « De raconter les autres infinies graces favorables qu'elle ha receu, quant aux honneurs et triumphes mondains mesmement audit Royaume d'Espagne, ce seroit chose trop difficile et proluxe. Mais à fin que les lecteurs aient occasion de faire quelque estimation du merueilleux nombre des Princes, Seigneurs et Gentilzhommes qui luy viendrent au devant [...] : C'est assez de dire [...] » (*ibid.*, p. 91). L'orateur poursuit à la page suivante : « Je me tais de la joyeuse et honorable fatigue, qu'elle eut en souffrant qu'une si grand multitude de noblesse luy baisast les mains à la mode d'Espagne, en signe de reverence et de subjection. Mais pour rememorer et insinuer à posterité la principale de toutes les nobles entrees solennelles qu'elle eut oncques [...] ».

⁴⁴ *Ibid.*, p. 97. M. Randall évoque le néoplatonisme de Lemaire pour rendre compte de ce mouvement fréquent dans *La Couronne margaritique* qui consiste à partir des descriptions très matérielles pour aboutir aux idées abstraites sur les vertus (*Building Resemblance*, *op. cit.*).

Le soin que prennent les différents orateurs à insérer pertinemment tous les savoirs érudits et à souligner les enchaînements logiques sur lesquels repose leur argumentation montre l'importance de la spécification pour appuyer le discours persuasif de Lemaire : il reste cependant à déterminer à quoi servent ces preuves des vertus de Marguerite dans le cadre de la consolation. Pour cela, il faut regarder de plus près le plan de *La Couronne margaritique*, c'est-à-dire ce que peut nous apprendre l'enchaînement des comparaisons entre Marguerite et les différentes figures féminines dotées des vertus développées sous forme d'allégorie ou dans les études lapidaires.

Dans un premier temps, l'argumentation des différents orateurs de *La Couronne margaritique* tend à mettre sur un pied d'égalité le sort malheureux de Marguerite avec celui des différents modèles historiques, de façon à faire de la princesse un *exemplum* de bravoure dans l'adversité. Selon Georges Chastelain, Marguerite est pour de nombreuses raisons spécifiées « notre seconde Vesta »⁴⁵ ; elle est une « seconde Rachel »⁴⁶ d'après Arnould de Villeneuve. Si Artémise a particulièrement honoré son époux défunt, l'orateur Albert le grand affirme que Marguerite a agi « par cas pareil »⁴⁷. D'un point de vue thématique, Lemaire commence ici par évoquer l'hommage de Marguerite à son époux, avant de s'intéresser aux conséquences politiques de son décès dans les développements sur les lettres suivantes. En effet, ces séquences narratives sur les *exempla* féminins sont aussi l'occasion pour Lemaire, qui prétend alors au poste d'indiciaire officiel de la cour de Bourgogne, de faire valoir sa connaissance de la biographie et des intérêts politiques de la princesse qu'il souhaite servir. Ainsi, il s'étend longuement sur les mariages de Marguerite avec Jean d'Aragon, Philibert de Savoie et même (surtout) sur celui qui n'a pas eu lieu avec Charles VIII⁴⁸ ainsi que sur la faculté de la princesse à gouverner et maintenir la paix⁴⁹, c'est-à-dire sur le rôle que pourra tenir Marguerite en tant que princesse de Bourgogne et jeune veuve pouvant se remarier. Lemaire met donc l'accent sur la dimension politique et non personnelle de cette consolation : il s'agit pour la princesse de demeurer une décideuse avisée en Europe, en dépit des malheurs qui peuvent l'affecter. Ainsi des vertus relevant *a priori* de la sphère personnelle, telle l'innocence ou la tolérance, sont dotées d'exemples relevant du domaine politique. Ces éloges sonnent donc comme un rappel à l'ordre sur le rôle que la princesse a encore à tenir sur la scène européenne, malgré son chagrin personnel. La portée particulière de la consolation se dessine ainsi plus précisément, le cadre étant classiquement délibératif.

Dans un second temps, la comparaison de Marguerite avec ces *exempla* tend à établir la supériorité de la princesse sur les autres figures féminines. Ainsi, après avoir longuement narré les malheurs de Théodolinde, Martin Le Franc établit la nette prééminence de Marguerite quant à sa faculté de supporter les plus grands maux :

Or et combien que la tolerance et soufferte de ladite Theodolinde fust grande et merueilleuse, neantmoins n'approche elle point à la magnitude de celle de nostre Princesse Marguerite. [...] Parquoy combien que je me soye efforcé de faire quelque conference des aventures de Theodolinde, à celles de nostre Princesse, neantmoins ce ne semblent qu'un petit lac, aupres d'un abyme de mei⁵⁰.

⁴⁵ *La Couronne margaritique*, op. cit., p. 104.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 116.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 71.

⁴⁸ Cf. lettres « M » (*ibid.*, p. 70), « A » (p. 73-75), « U » (p. 105-107), « I » (p. 126-127), « T » (p. 132).

⁴⁹ Cf. lettres « R » (*ibid.*, p. 80-81 et p. 119-120), « G » (p. 90-94), « I » (p. 127).

⁵⁰ *Ibid.*, p. 132 et 134. De même, au terme de la comparaison entre Élisabeth (Didon) et Marguerite, Frère Vincent de Beauvais conclut sur la supériorité de la princesse de Bourgogne : « Et à brief dire, elle ha plus veu, et plus expérimenté en son jeune aage moderne, qui aujourd'huy n'excede point vingtcinq ans, que nulle Dame dont on fasse memoire quelque diuturnité [durée] de temps qu'elle ayt vescu. » (*ibid.*, p. 149).

Dans les développements des deux dernières lettres de la couronne, et au moment de résumer son fonctionnement, l'orateur n'établit plus de comparaison d'égal à égal pour justifier les digressions sur les figures féminines historiques ; au contraire il insiste sur la supériorité de Marguerite, qui a surmonté plus d'épreuves que nulle autre. *In fine* l'argument de Lemaire pour consoler Marguerite peut se résumer ainsi : après avoir établi que d'autres, dans une situation de douleur comparable, ont surmonté le deuil, preuve qu'il est possible d'y parvenir, le poète surenchérit en ajoutant que Marguerite ayant déjà fait preuve de plus de vertus encore, elle ne pourra que plus facilement vaincre ce nouvel assaut d'Infortune. De faisable, la consolation devient nécessaire. C'est l'argument de la *facilitas*, ou *ab adjuncto facili* : parce que la princesse peut aisément le faire – elle et d'autres l'ont déjà fait – alors elle doit surmonter sa douleur.

On conçoit ainsi l'intérêt pour Lemaire de diviser autant que possible les vertus de Marguerite, leurs précédents et leurs exemples dans la biographie de la princesse : il s'agit d'assurer un cheminement progressif à même de garantir l'efficacité rhétorique du discours délibératif de consolation. En effet, dans un article sur l'indiciaire Jean Molinet, François Cornilliat explique que la consolation ne doit jamais opérer qu'à demi, car d'une part le plaignant est trop désespéré pour se laisser convaincre par un seul discours, d'autre part la victoire sur la douleur ne doit venir que de lui et non d'un conseiller, de statut inférieur⁵¹. C'est pourquoi, à travers des spécifications qui ne tiennent apparemment que par l'architecture de la couronne et non par un fil argumentatif continu, Lemaire masque sa rhétorique persuasive, afin de laisser le crédit de la victoire sur Infortune à la princesse elle-même. Frère Vincent de Beauvais peut ainsi, à la fin du développement pseudo-épideictique, éclairer le rôle rhétorique réel de la couronne et conclure sur l'effet du rappel de toutes les figures féminines et leurs vertus sur Marguerite : « Parquoy sa pensee doit bien estre recreée de ceste consolation »⁵². L'adverbe « parquoy » signale que l'illustre lectrice était bien depuis le début prise dans une vaste argumentation élaborée dans le but de la consoler, sans négliger – et même en exploitant – l'aspect toujours « récréatif » de l'œuvre littéraire.

Pour conclure, loin d'une représentation de *La Couronne margaritique* dans laquelle la critique a parfois vu l'impossible (sinon ennuyeuse) tentative de Lemaire de joindre ses vastes et nombreux savoirs érudits avec ses devoirs de poète de cour à l'occasion d'un décès, les nombreuses digressions par spécification de ce prosimètre, une fois replacées dans le cadre du projet rhétorique de la consolation, montrent l'habileté persuasive de l'écrivain. Entre ornement tourné vers le *delectare* – soulagement temporaire de la peine de la veuve – et preuve appuyant l'éloge de la princesse – éloge qui a vocation d'argument *ab adjuncto facili* –, la spécification trouve parfaitement sa pertinence lorsqu'il s'agit de convaincre Marguerite de surmonter sa douleur, tout en mettant en évidence, précisément, qu'elle n'est pas en train de se laisser convaincre, car elle n'a même pas besoin d'être convaincue. Ce type de digression, dans *La Couronne margaritique*, marque donc moins la tension entre deux aspirations de l'écriture de Lemaire que l'alliance réussie du projet rhétorique du poète avec les intérêts de la princesse.

⁵¹ Voir F. Cornilliat, « Prosimètre et persuasion chez Jean Molinet », dans *Le Prosimètre à la Renaissance*, Cahiers V.-L. Saulnier n° 22, Paris, Éditions ENS rue d'Ulm, 2005, p. 51-74.

⁵² *La Couronne margaritique*, *op. cit.*, p. 153.